



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

23 décembre 2021

## Table des matières

<b><u>RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DES 12 MÉDIAS DE PROXIMITÉ DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.....</u></b>	<b><u>3</u></b>
<b><u>100.000 EUROS POUR UN PROJET PILOTE D'ÉDUCATION AUX MEDIAS : « OUVRIR MON QUOTIDIEN NUMERIQUE ».....</u></b>	<b><u>5</u></b>
<b><u>UN SOUTIEN À TV COM POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DES INONDATIONS.....</u></b>	<b><u>6</u></b>
<b><u>LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT, LE SEXISME ET LES VIOLENCES SEXUELLES : SOUTIEN A 7 PROJETS DANS LES ECOLES SUPERIEURES DES ARTS .....</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>CONTACTS PRESSE.....</u></b>	<b><u>9</u></b>

## Renouvellement des conventions des 12 médias de proximité de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, a approuvé ce mercredi 22 décembre les projets de convention des 12 médias de proximité présents en Wallonie et à Bruxelles. Ces conventions renforcent fortement les missions de base des médias de proximité et les dotent d'engagements entre autres en matière de développement numérique, de dynamisme des programmes, de culture, ainsi que de diversité et d'égalité. Les conventions intensifient également les synergies, dans un paysage médiatique compétitif et en constante évolution. Conclues pour une durée de neuf ans, ces conventions prévoient néanmoins une évaluation et des modifications possibles à mi-parcours.

Les médias de proximité sont des acteurs essentiels du paysage audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et contribuent à un paysage médiatique diversifié, au service des citoyens et de l'information régionale et locale de qualité.

Le renouvellement des conventions des douze médias de proximité présents sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un moment-clé pour leur permettre d'encore amplifier leurs missions de service public mais aussi pour les soutenir dans leur développement numérique en renforçant des synergies entre eux, avec les acteurs locaux et avec la RTBF, deux enjeux essentiels dans un paysage médiatique de plus en plus compétitif.

Ainsi, les nouvelles conventions rencontrent parfaitement les engagements pris par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans sa Déclaration de Politique Communautaire et prévoient :

- Un chapitre et une enveloppe budgétaire spécifiquement consacrés au **développement numérique**, avec une obligation de produire ou coproduire des formats spécifiquement adaptés à l'environnement numérique, et diffusés d'abord sur les services non-linéaires ;
- Un **renforcement important des missions de base** des Médias de proximité : l'information, le développement culturel, l'éducation permanente, l'animation et la participation, avec des minutages minimums pour chacune de ces missions, mais aussi une participation active à l'éducation aux médias de tous les publics et une attention pour les publics jeunes avec des programmations dédiées ;
- Un **renforcement des synergies et des collaborations** entre les Médias de proximité par le biais des coproductions et de collaborations entre médias dont les zones de couvertures sont proches. Dans un monde médiatique en mouvement, les médias de service public ont en effet besoin de collaborer et de joindre leurs forces. Des collaborations avec des acteurs médiatiques et/ou les opérateurs culturels sont en outre prévues, afin de renforcer la diffusion d'une culture ancrée dans nos territoires vers les différents publics ;
- **Le renforcement des synergies numériques avec la RTBF**, y compris en termes de contenus, en particulier via une nouvelle forme du projet "Vivre ici" et la présence des Médias de proximité sur Auvio, permettant ainsi de renforcer le rayonnement des contenus des médias sur l'ensemble du territoire ;
- Une **évaluation et des modifications possibles à mi-parcours** pour permettre aux Médias de proximité d'adapter leur fonctionnement si nécessaire, et ainsi rester pleinement en phase avec les évolutions techniques, médiatiques et de la société dans son ensemble ;

- Des actions concrètes à prendre en faveur de l'**égalité** et de la **diversité**.

Les nouvelles conventions liant les 12 médias de proximité et la Fédération Wallonie-Bruxelles prennent cours le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elles sont l'aboutissement de nombreuses rencontres constructives avec chacun d'eux, en vue de répondre aux nombreux défis auxquels ils font et feront face au cours des années à venir. En outre, un projet-pilote relatif à l'ouverture d'une fréquence radio DAB+ accordée aux médias de proximité va s'ouvrir, en commençant par BX1, afin d'identifier l'impact d'un déploiement en DAB+ des médias de proximité.

*« Je suis fière que nous ayons pu aboutir à des conventions ambitieuses avec chaque média de proximité, dont les réalités sont aussi diverses que les publics auxquels ils s'adressent. Les moyens et les engagements pris vont pouvoir leur permettre de se renforcer et d'encore mieux répondre aux attentes des citoyens qui ont, plus que jamais, besoin de sources d'informations fiables et de qualité »,* conclut la ministre des médias Bénédicte Linard.

---

#### Contact presse

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## **100.000 euros pour un projet pilote d'éducation aux médias : « Ouvrir mon quotidien numérique »**

**A l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de soutenir le lancement d'un projet pilote d'éducation aux médias intitulé « Ouvrir mon quotidien numérique ». Son but : intégrer dès 2022 les versions « web » des quotidiens dans cette opération, et non plus uniquement les versions « papier ».**

Depuis près de vingt ans, les éditeurs de presse quotidienne, via leur coupole Lapresse.be, participent à l'éducation aux médias dans les écoles grâce à l'opération « Ouvrir mon quotidien », par laquelle les élèves peuvent se familiariser gratuitement à la lecture de quotidiens.

Dans le contexte de la digitalisation de la presse, une réflexion a été entamée ces dernières années pour étendre « Ouvrir Mon Quotidien » (OMQ) à une formule intégrant pleinement les versions web de ceux-ci et leur mise à disposition des élèves.

La ministre des Médias a souhaité lancer ce projet dès cette année scolaire 2021-2022 avec un premier test grandeur nature dont bénéficieront 50 classes au minimum.

Un montant de 100.000 euros est débloqué pour ce projet pilote qui sera ensuite évalué, comme le prévoit le plan Education aux médias adopté en ce mois de décembre par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

*« L'opération 'Ouvrir mon quotidien' permet depuis près de 20 ans à des centaines d'élèves de bénéficier d'une éducation aux médias et de développer leur esprit critique. Il est grand temps aujourd'hui que cette opération s'adapte à l'évolution des technologies et à la consultation en ligne des quotidiens. L'éducation aux médias concerne tous les âges mais elle a tout à fait sa place dans le parcours scolaire. Elle est d'autant plus importante dans nos sociétés qui vont de plus en plus vite et avec un nombre grandissant d'informations qui circulent, notamment en ligne. Il est fondamental d'adapter les pratiques d'éducation aux réalités de notre époque si nous voulons en relever les défis », souligne la ministre des Médias Bénédicte Linard.*

---

### **Contact presse**

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## Un soutien à TV COM pour faire face aux conséquences des inondations

**A l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a attribué une subvention de 160.000 euros au média de proximité TV COM pour soutenir la reconstruction des studios détruits par les inondations du mois de juillet dernier.**

Mi-juillet 2021, des inondations ont touché la Wallonie en plusieurs endroits, et de nombreux opérateurs relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été sinistrés. Dans le secteur des médias, TVCom, média de proximité situé en Brabant wallon, a subi des dégâts matériels, en raison de la crue sans précédent de la Dyle.

Depuis les inondations, TVCom ne possède plus de studios fonctionnels. Ses plateaux ont été fortement endommagés, de même que son centre nodal et d'autres locaux de production. Tant ses journaux télévisés que ses émissions ont dû être adaptés et des solutions temporaires ont été mises en place comme l'utilisation de la régie mobile et de locaux du centre culturel du Brabant Wallon. Afin de soutenir la rénovation et le rééquipement des studios, et de compléter les interventions des assurances, la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué 160.000 euros d'aides. Ce montant devrait permettre à TVCOM de retrouver sa pleine capacité.

*« Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait indiqué dès le départ qu'il répondrait présent pour soutenir tous ses opérateurs touchés par les inondations dramatiques du mois de juillet dernier. TV Com est un média de proximité incontournable pour les habitantes et habitants du Brabant wallon. Il était donc important de lui permettre, ainsi qu'à ses équipes, de retrouver toutes ses capacités pour jouer pleinement son rôle », conclut la Ministre des Médias Bénédicte Linard.*

---

### Contact presse

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

## Lutte contre le harcèlement, le sexisme et les violences sexuelles : soutien à 7 projets dans les écoles supérieures des arts

**Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a, sur proposition de la Ministre Glatigny, acté le soutien à plusieurs projets destinés à lutter contre le harcèlement, le harcèlement sexuel et les comportements sexistes dans les écoles supérieures des arts.**

En septembre dernier, la Ministre Glatigny a demandé par circulaire aux établissements de désigner en leur sein une personne de référence capable de conseiller et d'orienter les victimes potentielles de harcèlement dans leurs démarches. Cette même circulaire rappelait par ailleurs aux établissements le cadre législatif en vigueur ainsi que les services d'aide existants (services sociaux des établissements, services d'aides aux victimes, SOS viols, etc.). La réalisation d'une étude sur les violences sexuelles et le harcèlement dans l'enseignement supérieur est par ailleurs prévue.

La Ministre Glatigny a également lancé, en juillet dernier, un appel à projets visant le développement d'initiatives permettant de sensibiliser les différents acteurs des écoles supérieures des arts via l'organisation de formations, de groupes de paroles, en travaillant en collaboration avec des ASBL qui ont pour projets la sensibilisation aux thématiques des problèmes de harcèlement et de sexisme.

L'appel à projets a été communiqué en date du 9 juillet 2021 aux écoles supérieures des arts. À la date de clôture de l'appel à projets, le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à minuit, 7 projets recevables ont été introduits.

*« La sensibilisation joue un rôle essentiel pour lutter contre le harcèlement, les comportements sexistes et les violences sexuelles. Les 7 projets soutenus aujourd'hui permettront d'instaurer, au sein des établissements concernés, une dynamique positive d'échanges et de sensibilisation, au bénéfice de tous »*, souligne la Ministre **Glatigny**.

Le montant global du soutien financier demandé par l'ensemble des projets se porte à 34.500 euros, et se décompose comme suit dans le tableau ci-dessous. Ces montants ont été accordés aujourd'hui par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Projet	Institution	Montant alloué
DEBACT	l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles	5.000,00 €
Sexisme et discriminations, et si on en parlait ?	INSAS	5.000,00 €
Engagement Transparency CRB	le Conservatoire Royal de Bruxelles	5.000,00 €
Former des enseignant.e.s et des membres de l'équipe administrative à la médiation de groupes de parole, afin de permettre l'émergence d'un espace d'écoute et d'échange	École de recherche graphique (ERG)	4.950,00 €
Séances de formation autour de la charte sur les comportements abusifs	l'Ecole supérieure des Arts du Cirques (ESAC)	5.000,00 €

Accompagnement par CRIBLE d'un processus à l'IAD visant la lutte contre le harcèlement et discriminations	IAD	5.000,00 €
Création d'un pôle ressources sur les questions de harcèlement et d'égalité de genres	Le 75	4.500,00 €
TOTAL		34.450,00 €

---

**Contact presse**

**Samy SIDIS, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[Samy.sidis@gov.cfwb.be](mailto:Samy.sidis@gov.cfwb.be)

+32 474 79 01 38

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-  
Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 497 17 20 57

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche  
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75